



[NOUS CONTACTER \(/NOUS-CONTACTER\)](#) [ESPACE PIGISTES \(HTTP://PIGISTES-CFDT.FR/\)](http://pigistes-cfdt.fr/) [ESPACE CONSEIL NATIONAL \(/USER\)](#)



Luxleaks : il faut une protection légale pour les lanceurs d'alerte

CFDT-Journalistes, le SNJ-CGT et le SNJ se félicitent de l'acquittement du journaliste d'investigation Edouard Perrin dans l'affaire Luxleaks prononcé mercredi 17 mars 2017 par la Cour d'appel luxembourgeoise, tout en dénonçant l'acharnement de la justice du Grand-Duché contre les lanceurs d'alerte, Antoine Deltour, condamné à une peine de 6 mois de sursis et 1500 euros d'amende et Raphaël Halet qui a écopé d'une amende de 1000 euros.

Les trois hommes comparaissaient devant la justice luxembourgeoise, accusés d'avoir révélé les pratiques financières qui permettaient à des grands groupes de pratiquer de l'évasion fiscale par le cabinet PricewaterhouseCoopers (PwC)». Des révélations faites dans le cadre de l'émission "Cash Investigation" sur France 2.

Lors de l'audience en appel le 12 décembre 2016, les syndicats de journalistes français avec la Fédération européenne des journalistes (FEJ) avaient témoigné à Luxembourg leur solidarité aux trois prévenus.

Pour les syndicats français, « la condamnation d'Antoine Deltour et de Raphaël Halet reste scandaleuse », comme l'a souligné Ricardo Gutierrez, secrétaire général de la FEJ à l'issue du verdict.

« Considérer Antoine Deltour comme un lanceur d'alerte et le condamner pour vol, fraude informatique et blanchiment, ce n'est tout simplement pas cohérent », selon la FEJ.

Dans ce procès, emblématique de la liberté d'expression et d'information, la cour a reconnu le rôle nécessaire des deux lanceurs d'alerte, elle les a cependant condamnés, donnant ainsi à penser que les multinationales comptent plus que l'intérêt général des citoyens. **Les syndicats français et la Fej continuent derechef à exiger une protection légale des lanceurs d'alerte pour qu'ils puissent continuer, en toute tranquillité, à exercer leurs vigilances avec les journalistes.**

Publié le :

Jeudi, 16 Mars, 2017

Rubrique:

Profession (/rubriques/profession)

PARTAGER SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Share 3

Tweeter

**Liens**

CFDT Confédération (<http://www.cfdt.fr/>)

F3C Fédération (<http://www.f3c-cfdt.fr/>)

Observatoire de la Déontologie de l'Information - ODI
(<http://www.odi.media/>)

Conférence nationale des métiers du journalisme
(<http://www.cnmj.fr/presentation/>)

Ass° de préfiguration des conseils de presse
(<http://apcp.unblog.fr/>)

Les Assises du journalisme
(<http://www.journalisme.com/>)

International IFJ (<http://www.ifj.org/>)

Fédération européenne des journalistes
(<http://europeanjournalists.org/fr/>)

Reporters Sans Frontières (<https://rsf.org/fr>)

Mentions légales site internet (/mentions-
l%C3%A9gales-site)

La CFDT dans les médias

Bayard-presse (<http://cfdtbayard.wordpress.com/>)

CFDT Publihebdo (<http://www.cfdt-publihebdo.infos.st>)

CFDT-FTV (<http://cfdt-ftv.over-blog.org/>)

France Télévision (<http://cfdt-ftv.over-blog.org/>)

Le Courrier Picard (<http://cfdt-courrierpicard.blogspot.com/>)

Ouest-France (<http://cfdt-of.over-blog.org/>)

Radio-France CFDT (<http://www.cfdt-radiofrance.fr/>)

Site WK (<http://www.rsf.org/-français-.html>)

Suivez nous !

 (<http://www.facebook.com>)

 (<https://twitter.com/USJCFDT>)

 (</~vanessa/cfdt/rss.xml>)